



PHASE PROJET
2016-2018

RAPPORT D'ACTIVITE

Un projet d'accès et de maintien au logement en faveur des personnes en situation d'addiction et en difficulté de logement

Une équipe mobile spécialisée en insertion sociale
dans le domaine des addictions

octobre 2018

L'ASSOCIATION

Les trois supports juridiques des institutions RIFA (Réseau des institutions fribourgeoises pour personnes souffrant d'addiction) ont travaillé à la création d'une Association autonome Equip'Apparts, née officiellement le 29 septembre 2016.

L'équipe mobile est composée, en plus du Chef de projet (50%), de forces vives issues des institutions RIFA (20% Tremplin, 10% Radeau, 10% Torry) et REPER (10%). Durant les deux ans de phase projet la dotation en personnel a été fournie par ces institutions.

Comité de l'Association

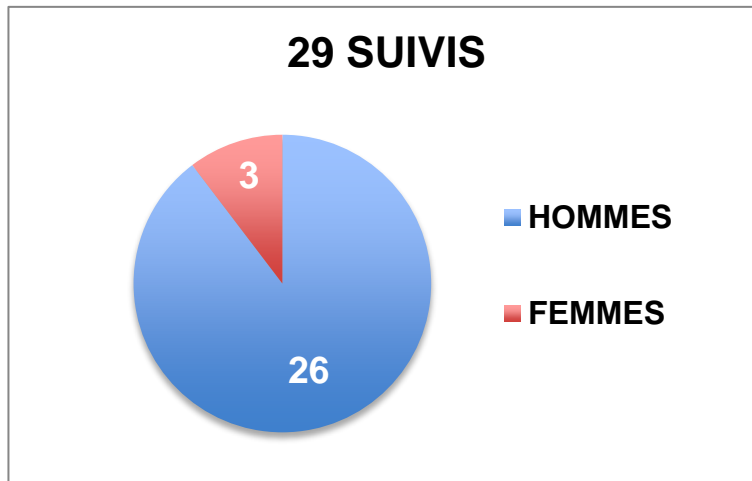
Mme Emmanuelle Barboni	Présidente
Mme Michelle Constantin	Vice-Présidente
M. Cédric Fazan	Trésorier
M. Philippe Cotting	Membre
M. Jean-Luc Kuenlin	Membre
M. Thierry Radermecker	Membre
Mme Yolanda Rozas	Comptable
M. Davide D'Onofrio	Chef de projet

Equipe mobile

Mme Vanessa Berno	Tremplin (SST)
Mme Nadine Bieri	Torry
Mme Daphné Ducrest	Reper
Mme Florence Knopf	Tremplin (Seuil)
Mme Anne Turin	Radeau

Au cours de ces deux années, Equip'Apparts a également bénéficié de l'appui du service administratif et technique du Tremplin, où siège l'Association, ainsi que du service comptable du Radeau et d'autres avantages de la part des institutions partenaires, tels que la mise à disposition de véhicules ou, tout récemment, une présence sans frais à la Cantonale 2018.

LES BENEFICIAIRES

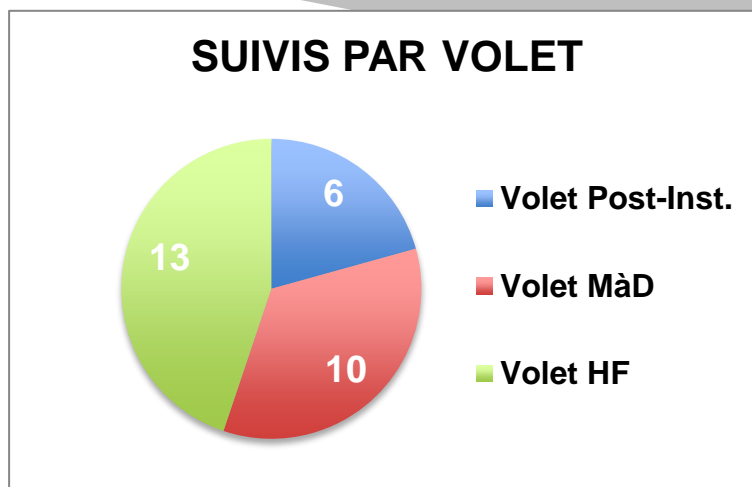


29 personnes suivies

42 ans d'âge moyen

19 suivis en cours

1 situation familiale avec un jeune adulte sans problèmes d'addiction

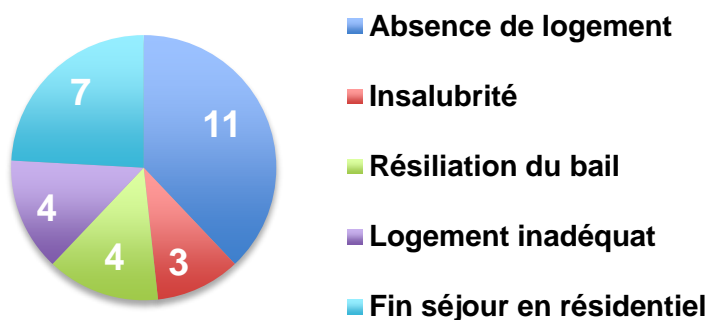


Post-institutionnel : aide à l'accès et au maintien à domicile pour les personnes au terme d'un séjour résidentiel.
6 suivis

Maintien à domicile : intervention préventive pour éviter la perte du bail.
10 suivis

Housing First (HF) : appartements accompagnés pour personnes en situation de non-logement ou de logement précaire.
13 suivis

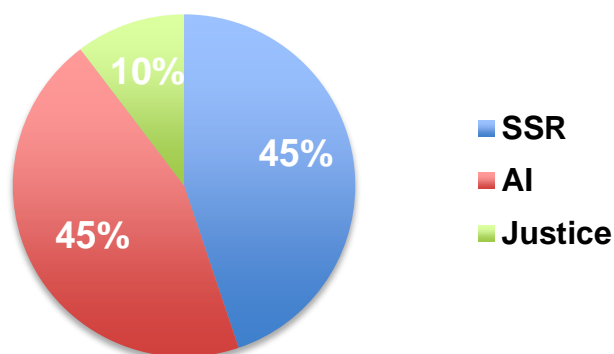
ORIGINE DES DEMANDES



L'existence de comportements liés à l'addiction associés aux facteurs suivants sont à l'origine des demandes de logements :

- Absence de logement (11) ;
- Insalubrité du logement (3) : manque d'entretien, logement vétuste ;
- Résiliation de bail (4) : fin du bail ou résiliation suite à des dégâts et problèmes de voisinage ;
- Conditions de logement inadéquates (4) : dimension, changement de région linguistique, sortie du logement familial ;
- Fin du suivi institutionnel (7).

SERVICES PAYEUR

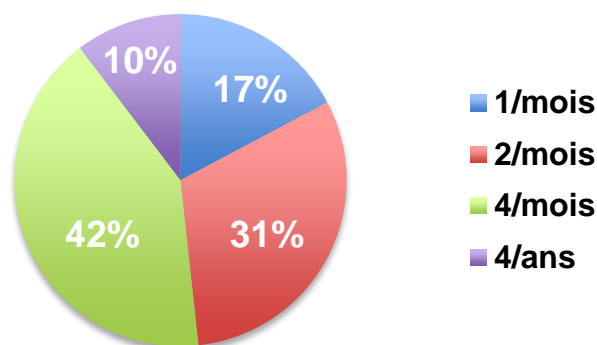


Durant ces deux ans, le coût des prestations d'Equip'Apparts a été pris en charge par un de ces trois services selon notre tarif horaire de 120 francs. L'intensité de l'intervention se décline en trois niveaux : visites hebdomadaires, bimensuelles ou mensuelles.

Les personnes suivies par un service social peuvent souscrire un contrat forfaitaire à 1h30 la visite, déplacement et travail administratif compris.

La fréquence des interventions à domicile se décide de manière tripartite et s'adapte à l'évolution de la situation du bénéficiaire observé sur le terrain.

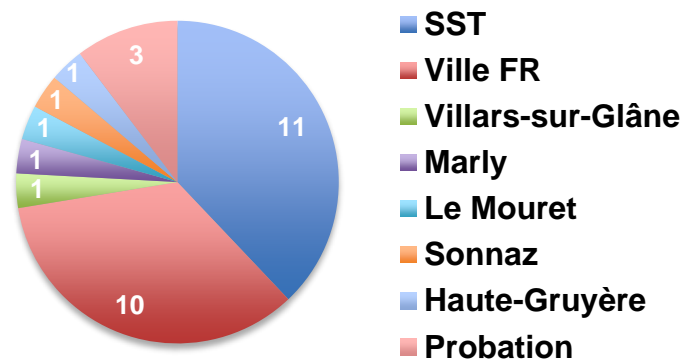
FREQUENCE DES VISITES



Dans les appartements en colocation du volet HF (11 places jusqu'à mars 2018, puis 8 places suite à la perte d'un appartement en raison de dégâts d'eau indépendants de nos locataires), nous intervenons avec une fréquence hebdomadaire afin de garantir une meilleure gestion des relations entre les locataires et la tenue du logement.

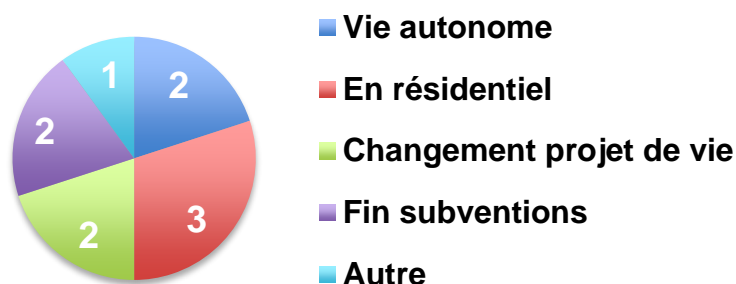
À la fin d'un suivi, si Equip'Apparts garde un lien avec le bail du bénéficiaire, nous demandons un droit de visite trimestriel afin de s'assurer, à long terme, de la bonne tenue du logement et de garder le rôle d'intermédiaire en cas de conflits avec le bailleur et/ou le voisinage.

COLLABORATIONS



L'étroite collaboration avec le Service social du Tremplin (SST) et le Service social et des curatelles de la Ville de Fribourg s'explique essentiellement par la spécialisation du premier dans le domaine des addictions et par la distribution géographique des logements.

FIN DES SUIVIS



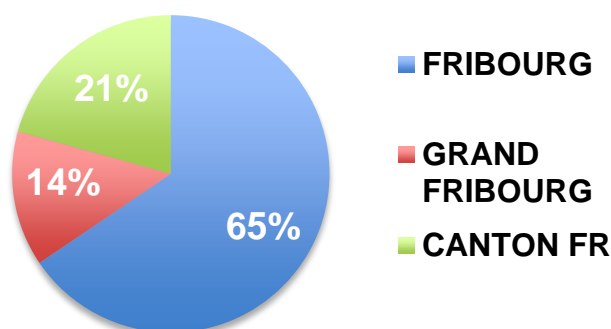
Les 10 suivis terminés durant la phase projet :

- 2 suivis post-institutionnels terminés par une gestion autonome ;
- 1 changement de canton de domicile, 1 projet de vie de couple ;
- 2 contrats portés à terme ;
- 3 situations redirigées vers une prise en charge résidentielle ou médicale mieux adaptée ;
- 1 décès.

A ce jour, nous ne comptons aucune rupture de contrat de collaboration.

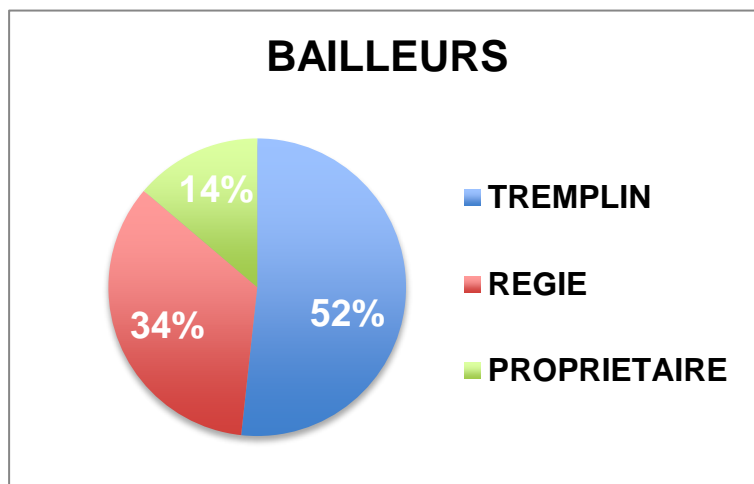
LES LOGEMENTS

LOCALISATION

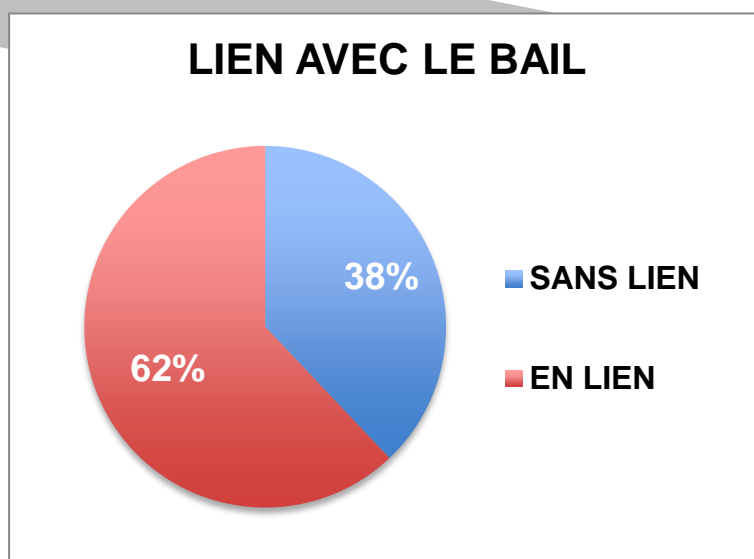


La présence importante de suivis en ville de Fribourg se justifie, d'une part, en raison des commodités de la ville et, d'autre part, par la localisation et le taux d'occupation proche de 100% des appartements HF.

Les suivis post-institutionnels mis en place en collaboration avec le Radeau, le choix de s'installer dans une région alémanique, mais aussi la possibilité de souscrire un bail, sont les facteurs à l'origine de nos interventions en dehors du Grand Fribourg.



Equip'Apparts a progressivement hérité de la gestion d'une partie des appartements loués par le Tremplin ou dont ce dernier est propriétaire. Le Tremplin reste ainsi, à ce jour, le principal bailleur de nos bénéficiaires. Nous sommes néanmoins devenus locataires de deux studios et co-garants de deux autres baux obtenus sur le marché libre du logement. La location de la part de propriétaires privés reste, à ce jour, minoritaire.

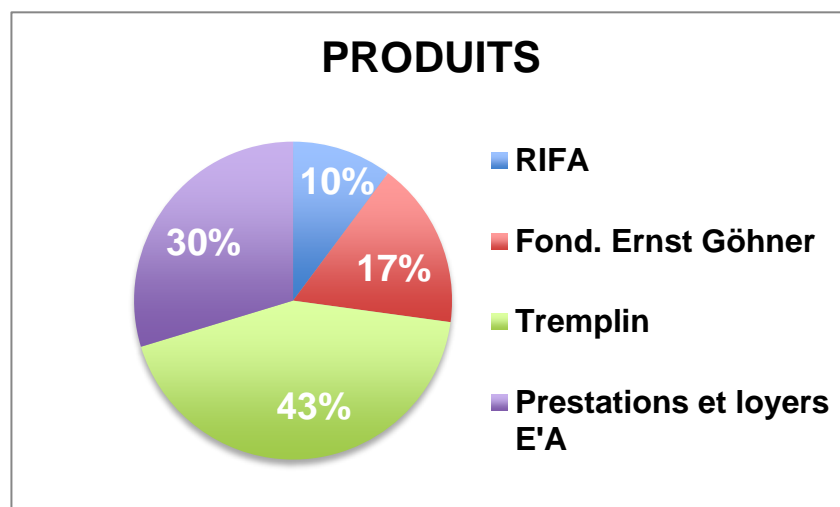


Encore une fois, le volet HF, qui a permis de loger jusqu'ici 13 personnes, explique le lien direct d'Equip'Apparts avec un si grand nombre de baux.

Reste une grande difficulté pour notre population cible, celle de pouvoir accéder à un logement en qualité de locataire (stigmatisation, présence de dettes et/ou poursuites). En effet, la majorité des demandes de location sont refusées, et ceci malgré la co-garantie d'Equip'Apparts et son engagement à intervenir régulièrement, voire ponctuellement en cas de problème.

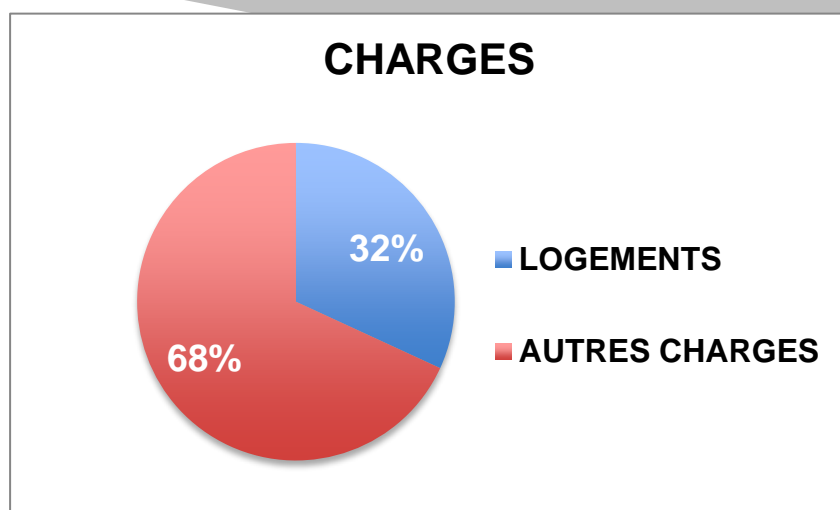
A ce jour, nous ne comptons aucune rupture de bail.

FINANCEMENT DE LA PHASE PROJET



Le démarrage du projet a été possible grâce à deux éléments : les synergies de nos partenaires, avant tout par la mise à disposition des dotations de l'équipe mobile, et l'apport de fonds. A terme, Equip'Apparts vise l'autofinancement par ses prestations.

Le financement du Tremplin reste une dette remboursable à long terme.



Le déficit de la phase projet s'élève à 95'989 francs. Ce résultat s'explique par le travail effectué au cours du 2^{ème} semestre 2016 (élaboration de documents cadres, rénovation et aménagement des appartements destinés au volet HF) durant lequel aucun produit n'a été enregistré. Il sera couvert par d'autres fonds attendus ou déjà accordés par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et la Fondation Arcanum.

Le rapport détaillé de l'organe de révision peut être téléchargé depuis notre site Internet www.equipapparts.com.

EVALUATION DU PROJET

Les enjeux et les perspectives de l'ajustement de l'offre d'habitat proposée par notre Association pour des personnes en situation d'addiction du canton de Fribourg sont présentés dans le rapport intermédiaire « *Housing first et maintien au logement, une nouvelle offre de lutte contre l'exclusion du logement dans le canton de Fribourg* » réalisé par M. Olivier Schmid, doctorant à l'Université de Lausanne et chargé de l'évaluation de notre phase projet.

Ce rapport ainsi que sa synthèse peuvent être téléchargés depuis notre site Internet www.equippartments.com.

Le rapport final, qui analysera le concept d'Equip'Apparts avec une approche qualitative, sera réalisé et diffusé en 2019.

RECONNAISSANCE DU PROJET

La pertinence de l'existence de l'Association Equip'Apparts pour le canton de Fribourg, la qualité des accompagnements proposés et réalisés et le besoin de pérenniser la mission visant l'accès et le maintien à domicile des personnes en situation d'addiction sont démontrés. En effet, il apparaît que :

- différentes associations et fondations partenaires se sont mobilisées et ont créé les synergies nécessaires au lancement d'Equip'Apparts pour répondre concrètement aux difficultés en lien avec le logement pour les personnes en situation d'addiction ;
- Equip'Apparts a su loger ou trouver des solutions de logement pour 19 personnes au cours de ses deux premières années d'existence ;
- aucune rupture de contrat de collaboration mettant fin à un suivi n'est à signaler ;
- aucune rupture de bail où Equip'Apparts est intervenue n'est à signaler ;
- Equip'Apparts est à l'origine de la Plateforme cantonale 1ToitÀToit dont elle est aujourd'hui l'un des participants ;
- Equip'Apparts est présent dans le groupe de référence du nouveau projet Housing First de la Fondation Le Levant (VD) ;
- Equip'Apparts est désormais fournisseur de prestations, avec La Tuile, pour la MIS-Logement organisée par le Service de l'Action sociale (SASoc) qui a démarré officiellement le 5 novembre 2018 ;
- la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) du canton de Fribourg, la Fondation Ernst Göhner et la Fondation Arcanum ont reconnu l'utilité et la solidité du projet Equip'Apparts par l'octroi d'un soutien financier important.